JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE
Vol.3 No 2
Mai 2013

Photo: Jacques Fontaine

La condition masculine

par André Chrétien
Page 3

page 15

Prolongation du concours de photographies

jusqu'au 21 septembre
avec le thème
Printemps et été à Palmarolle

page 14

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC
Tirage Certifié AMECQ
Culture et Communications Québec
Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre le Journal Le PONT de Palmarolle et le ministère de la Culture et Communications.

MUNICIPAL

Prochaine séance du conseil : 6 mai

La séance a lieu à 20 h, au 499, route 393 Palmarolle

SOMMAIRE

Communautaire	4 à 14
Communauté chrétienne	10
Culturel	15
Éducation	8-9
Environnement	16
Finances	20
Loisirs	15
Municipal	2-3
Opinions	5
Publicité	17-18
Santé	12-13

Journal
LE PONT de Palmarolle

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Christiane Plante
Vice-présidente :
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Directeurs : André Chrétien
Carolle Hamel
Rédacteur en chef: André Chrétien

Placez votre publicité dans le Journal LE PONT de Palmarolle

C'est une visibilité incontournable

Tiré à 630 exemplaires
1/4 page 10 $ - 1/2 page 20 $ - Page 40 $ - annonces 2 $
journallepont@hotmail.com
C. Plante 819-782-4233
A. Chrétien 819-787-2996

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Avec le beau temps qui s'en vient, le grand ménage s'impose !

C'est pourquoi la municipalité tient à vous aviser que la collecte annuelle des encombrants se fera à partir du mardi 21 mai 2013 jusqu'au vendredi 24 mai.

Veuillez noter que les matières énumérées ci-dessous seront REFUSÉES dans cette collecte.

- Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu ne sera pas ramassé cette journée-là ;
- Pneus non démontés de la jante ;
- Pneus d'un diamètre plus grand que 48 pouces ;
- Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (par exemple : bardeaux d'asphalte, gypse) ;
- Animaux morts ;
- Armes à feu et munitions ;
- Plastiques d'ensilage ;
- Résidus domestiques dangereux.

FEU DE FOIN

Veuillez noter également qu'avec le beau temps qui viendra, vous aurez peut-être envie de procéder au brûlage de foin ou autres résidus de bois. Un petit rappel cependant s'impose.
Le Règlement 192 de la municipalité stipule :
Que les feux d'herbes sèches, habituellement allumés au printemps, sont prohibés à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité.
Que des frais seront chargés concernant l'intervention de la brigade de pompiers, s'il y a lieu, et ce, aux responsables du feu.
Toute infraction au présent règlement rendra le contrevenant passible, en plus des frais, d'une amende de cent dollars (100 $) pour une première infraction et de trois cents dollars (300 $) en cas de récidive.

COLLECTE DES PLASTIQUES D'ENSILAGE

Le Centre de valorisation des matières résiduelles recevra, à son Centre, les plastiques d'ensilage pour une période déterminée, soit du 3 au 14 juin 2013 inclusivement.

Notez que :

- Toutes les entrées seront pesées ;
- Aucun tarif ne sera appliqué pour cette période. Après le 14 juin, un tarif de 100 $ la tonne sera facturé ;
- Les plastiques devront être débarrassés de tout contaminant (exemple : terre, fumier, etc.) ;
- Les véhicules utilisés pour le transport devront être nettoyés au préalable (roues).

Renouvellement des licences pour chiens

Prendre note que la responsable de l'enregistrement et de la réglementation des chiens dans la limite de la municipalité de Palmarolle, Mme Oriane Loyer, vous visitera prochainement pour procéder au renouvellement des licences pour chiens. Notez que la licence est obligatoire et que son coût est de 15 $ pour un chien. On vous rappelle qu'il est interdit à tout propriétaire ou gardien de chien de laisser errer l'animal dans les limites de la municipalité à moins qu'il ne soit tenu en laisse (Règlement 256). Pour de plus amples informations, s'adresser au responsable des chiens errants au 819-333-1026.

MESSAGE IMPORTANT
pour tous les résidents des Rang 4 et 5 Est et Ouest

Notez que cette année, il n'y aura aucun épandage d'abat-poussière dans le rang en raison des travaux de réfection qui y seront effectués en préparation de la pose de revêtement. Ceci étant dans le but de vous offrir une amélioration importante pour votre qualité de vie en milieu rural. Nous apprécions votre compréhension pour les désagréments temporaires que cela pourra vous causer.

suite...

suite... **MUNICIPAL**

PETIT MÉMO

1. La municipalité demande votre collaboration en ce qui concerne les valves d'entrée d'eau municipales extérieures qui sont situées sur votre terrain. Il est important que les valves soient bien identifiées et accessibles en tout temps. Elles ne doivent pas être obstruées par une plate-bande, du gazon ou tout autre objet ou construction décorative pouvant en limiter l'accès. En cas d'urgence, lors d'un bris ou d'un dégât d'eau, il est important de pouvoir fermer l'entrée d'eau le plus rapidement possible. Tout comme l'entretien des ponceaux l'hiver, il est de votre responsabilité de veiller au bon fonctionnement de votre valve d'entrée d'eau extérieure.
2. Selon le règlement no 127, article 4, l'utilisation de l'eau potable en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbustes et autres végétaux, est répartie de 7 h à 9 h et de 20 h à 22 h pour les numéros civiques PAIRS, les mardis, jeudis et samedis. Pour les numéros IMPAIRS, ce sont les mêmes heures, mais les mercredis, vendredis et dimanches.
3. Les abris d'autos sont interdits entre le 1er juin et le 30 septembre. Ils devront être désinstallés avant le 1er juin.

RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT

Le conseil municipal se joint au Réseau Biblio lors de la Semaine de l'action bénévole 2013, qui s'est déroulée du 21 au 27 avril dernier, et désire exprimer sa reconnaissance envers trois de ses bénévoles émérites qui ont œuvré depuis 5, 10 et 15 ans au sein de notre bibliothèque. Nous désirons les remercier pour l'investissement de leur énergie et de leur générosité qui en ont fait un succès. Il s'agit de Mme Claudette Aubin pour ses 5 ans, Mme Nancy Ayotte pour ses 10 ans et Mme Marthe Rancourt pour ses 15 ans.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé lundi le 20 mai en raison du congé des Patriotes.

CULTIVEZ LE JOUR DE LA TERRE

Jour de la Terre QUÉBEC

Un Jour de la Terre culturel souffle en Abitibi-Témiscamingue avec « Cultivez le Jour de la Terre 2013 »

Le Jour de la Terre Québec est heureux de dévoiler la programmation de « Cultivez le Jour de la Terre 2013 ». Pour sa 9e édition, 55 bibliothèques, centres culturels et musées de 13 régions du Québec organisent plusieurs activités durant le mois d'avril afin de célébrer le Jour de la Terre 2013!

En Abitibi-Témiscamingue, trois institutions vous invitent à donner un nouveau souffle à la planète. La Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre projette le film de l'ONF « Porteurs d'espoir » au Théâtre de poche. Le Centre d'art Rotary de La Sarre vous prépare un atelier afin de donner une nouvelle vie à vos vieux livres et, finalement, le Centre d'exposition de Rouyn-Noranda organise un concours d'oeuvres d'art en lien avec l'exposition de Marc-Aurèle Fortin.
Le programme Cultivez le Jour de la Terre, anciennement nommé Jour de la Terre aux musées, permet de souligner l'environnement avec une petite touche culturelle, et ce, un peu partout au Québec. Il y a des activités pour tous les goûts : ateliers, conférences, contes, projections, spectacles, expositions, concours, et plus encore!

Pour les détails de la programmation, visitez le jourdelaterre.org.

À propos du Jour de la Terre Québec
Le Jour de la Terre Québec a pour mission d'accompagner les individus, organismes et entreprises dans leur volonté d'améliorer leurs actions sur l'environnement. Au Québec, le Jour de la Terre est célébré depuis 1995 et la participation ainsi que l'implication des Québécois et des Québécoises dans la mise sur pied d'activités environnementales n'ont cessé de croître. Projets Saint-Laurent est un organisme de charité mandataire du Jour de la Terre au Québec. La célébration par l'action, le 22 avril et tous les jours!

Plus d'information :
Roxanne Désilets Bergeron
Directrice des communications
Tel : 514 728-0116, poste 225
Ext : 1-800-424-8758
rdbergeron@jourdelaterre.org
www.jourdelaterre.org

Chronique littéraire

Jean-Pierre Robichaud

Jépi

À propos des humains

- Les humains ne sont bons qu'à transformer le vin le plus subtil en pisse nauséabonde. Et ainsi font-ils du reste! De tous les animaux de la création, ils sont les seuls à se consacrer jour après jour au désespoir de leur prochain, les plus doués étant ceux-là mêmes qui se désignent sous le nom d'altruistes.

- Les optimistes pensent que nous vivons dans le meilleur des mondes possible; les pessimistes pensent que ce soit vrai !

- Nul ne connaît ses limites, et quand il parle au ciel, un modeste berger devient aussi grand qu'un puissant roi.

- À entendre les hommages posthumes de droiture, de santé et de courage qu'avaient animé ces corps du temps de leur vivant, les cimetières ne pourraient contenir que les corps méritants. Mais où sont donc enterrés les menteurs, les scélérats et les infâmes?

- Le but de la vie étant de donner un but à la vie, Dieu apparaît soudain moins juge que complice, et l'existence prend alors des couleurs plus fertiles.

- Les gens qui habitent les villes ignorent que les murs dans lesquels ils vivent les changent en momies avant le temps.

- À propos de Jean XXIII, alors qu'il n'était encore que cardinal, mais ci-devant grand amateur de bonne chair et déjà largement obèse : jamais il n'avait cédé à la goinfrerie, qui est un péché, mais il avait cultivé avec science la gourmandise, cette haute qualité. Il s'était d'ailleurs promis de faire rectifier ce point dans les Écritures quand il serait pape.

- Un peu avant le récent conclave, un respectueux visiteur du cardinal Ouellet, en fléchissant un genou, le salue en ces mots: *«Mes très respectueux hommages votre Sainteté…»*. On ne se trompe jamais en conférant à quelqu'un le grade qu'il n'a pas atteint. Celui qui bénéficie de cette erreur est tout prêt à la pardonner, en pensant que le flatteur a simplement un peu d'avance.

  «Allons, relevez-vous et pas de sainteté je vous prie, je ne suis pas encore pape… ». La modestie gourmande de cette remarque montrait assez qu'il se voyait tous les avenirs.

- Si l'envie vous prend un jour de fonder une grande religion, parlez, enseignez, vivez, donnez-vous en exemple, mais surtout n'écrivez rien. Aucun des grands précurseurs que furent Jésus, Mahomet ou Bouddha n'a tracé quoi que ce soit de sa main. Sans doute est-ce là ce qui préserve la force originelle, jaillissante et vitale de leur message. Ce n'est que par la suite que de laborieuses générations de prêtres ont décidé de figer cette source dans la glace de leurs écrits et de leurs interprétations. Seul Zoroastre n'a pas eu ce malheur ou cette chance. Son enseignement n'a pas été codifié et les plus extravagantes pratiques magiques ont pu se réclamer de lui sans que rien permettre de les démentir.

- À propos de cet homme en exil qui attend sa famille: Il espérait que sa pauvre femme parviendrait à bon port sans égarer aucun de leurs huit rejetons, car il avait atteint cet âge plus réfléchi et moins fécond où l'on ne se sent plus la force de réparer de telles pertes.

- On devrait fêter le décès et pleurer le mariage, klaxonner au cortège funèbre et pleurer à celui des mariés, car la mort dure plus longtemps que le mariage.

- À propos du jeune marié parti aux chantiers pour l'hiver : Sa femme lui avait écrit qu'en son absence, pour se désennuyer, elle passait son temps à laver le plancher. Il lui répondit : ***«Alors regardez bien le plancher, ma douce, car lorsque je serai là, vous ne verrez rien d'autre que le plafond pendant une semaine, je vous en donne ma parole.»***

TRIBUNE LIBRE

Réponse à tous

JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE

Il n'est pas coutume que la rédaction d'un journal réponde aux opinions exprimées dans les pages réservées à cet effet, sauf s'il y avait des correctifs sérieux à apporter. Comme ce n'est pas le cas dans l'édition du Journal Le Pont de Palmarolle du mois de mars dernier, nous nous en tiendrons donc à une simple mise au point au sujet de cette page intitulée « Tribune libre » et réservée à nos lecteurs qui veulent exprimer leurs opinions sur différents articles publiés dans un numéro précédent ou sur toute politique touchant la vie municipale.

D'abord, nous tenons à féliciter ceux qui ont pris la plume pour enrichir le journal de leurs idées et de leur position face aux écrits de nos chroniqueurs. Nous invitons nos lecteurs à les imiter, il y va de l'intérêt de notre publication, cela permet une plus grande variété des sujets et amène une participation autre que celle de l'équipe de rédaction.

Il est important cependant de comprendre que cette équipe a le devoir et le droit de faire un tri des articles reçus, elle n'est pas tenue de les publier en tout ou en partie. Il se peut que certains de ceux-ci ne soient pas publiés, parce qu'ils ne répondent pas aux critères ou aux règlements inscrits dans la Politique d'information ou qu'ils portent des attaques personnelles envers des personnes. Il pourra même arriver que le manque d'espace nous amène à écourter certains textes, nous contentant que d'écrire l'essentiel.

Notez aussi que l'équipe de rédaction refusera tout texte dont l'auteur ne se sera pas identifié. Il pourra, s'il le désire, signer son propos d'un pseudonyme, mais la rédaction (Le Journal Le Pont) exigera qu'il donne son nom et ses coordonnées; les écrits anonymes seront de facto rejetés. Si votre texte n'apparaît pas dans nos pages, ne nous demandez pas de justifier notre décision à vous ou à votre association. Les chroniqueurs ont suffisamment de temps et d'effort à fournir pour assurer une parution mensuelle du journal sans qu'en plus, ils doivent répondre personnellement à un individu ou à un organisme pour justifier leur décision.

Sachez qu'il nous fera plaisir de publier vos textes, ayez le courage de prendre le stylo pour nous faire partager vos idées, vos opinions, vos expériences, vos commentaires, etc.

L'équipe de rédaction

Monsieur Mario Bégin

Le 18 mars 2013

Monsieur Mario Bégin
102, rue Principale
Palmarolle (Québec) J0Z 3C0

Objet : Fusion des municipalités

Monsieur,

Pour faire suite à une longue discussion lors de la séance du conseil du 4 mars dernier, le conseil municipal en est venu à une conclusion.

En effet, avant de s'engager dans un débat, nous aimerions plus d'informations afin de vérifier tout ce que cela implique, et il serait préférable d'avoir une consultation populaire concernant les avantages d'une telle fusion.

Espérant cette décision à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Marcel Caron
Maire

J'aimerais que ceux qui marcheront le 4 mai dans le petit rang 8 aient la délicatesse de ne pas le considérer comme un dépotoir. L'année passée, il y a eu des verres, des bouteilles et des papiers mouchoirs abandonnés tout le long du parcours.

Une citoyenne

Est-ce que quelqu'un aurait perdu une bague ?

J'ai trouvé une bague jeudi le 11 avril dans la neige, dans le stationnement de la rue devant la Caisse populaire de Palmarolle.

Si vous voulez la récupérer, veuillez m'appeler au 819 787-3412 et demandez Francine.

La condition masculine

par André Chrétien

On connaît tous l'expression « condition féminine » pour l'avoir maintes fois entendue. On a même une ministre de la Condition féminine.

Savez-vous qu'il existe aussi des organismes qui ont des programmes touchant la condition masculine? Le 9 avril dernier, j'ai eu la chance de participer à un colloque portant sur ce sujet. Les hommes, souvent, vont s'esclaffer quand on leur parle de condition masculine. Les femmes peuvent souffrir, avoir de la peine, mais pas les hommes; les femmes peuvent être victimes de violence conjugale, mais pas les hommes : voilà ce qu'on entend, le plus souvent de la part des hommes eux-mêmes.

Pourtant, si l'on prend le temps de regarder autour de nous ou au niveau national, c'est une tout autre réalité qui nous apparaît. La dépression frappe autant les hommes que les femmes, mais quatre fois plus d'hommes se rendent jusqu'au suicide.
Les hommes, selon plusieurs études sur le sujet, vivent des difficultés multiples et souvent graves, différentes des femmes. Il existe des méthodes d'intervention, mais les hommes sont moins portés à demander de l'aide, tant à leurs proches qu'à des professionnels. L'homme trop souvent retarde à le faire, il attend la crise et, hélas! il est parfois trop tard…

Le plus gros problème des organismes qui offrent de l'aide aux hommes en détresse psychologique est que les hommes n'y ont pas recours. Cette attitude découle d'une opinion généralisée à l'effet que les hommes n'ont pas besoin d'aide : « un homme doit régler ses problèmes lui-même et ne pas achaler les autres avec ça ». Les hommes sont mal à l'aise de demander de l'aide et ne savent généralement pas où aller la chercher. Les hommes au Québec, comme ailleurs en Occident, ont perdu leurs repères.

Un conférencier nous donnait des explications sur ce phénomène. Autrefois, au Québec entre autres, l'homme avait trois rôles nettement définis : il était pourvoyeur, défenseur et reproducteur. Aucune instance sociale ne remettait en cause ces trois rôles : on les encourageait et on en faisait même la promotion. L'homme s'en glorifiait et cela le rassurait quand il les assumait pleinement.

Mais voilà que, à la fin des années 50, les femmes retournent au travail; elles gagnent des salaires équivalents et même parfois supérieurs à leur mari. Grâce à cela, elles aussi deviennent pourvoyeuses des besoins de la famille et «apportent le pain sur la table ». Le nombre d'enfants diminue considérablement, il y a donc moins de bouches à nourrir. Ce rôle si noble de pourvoyeur unique, même s'il ne le perd pas complètement, l'homme doit maintenant le partager avec sa conjointe.

Suite...

La condition masculine

Suite...

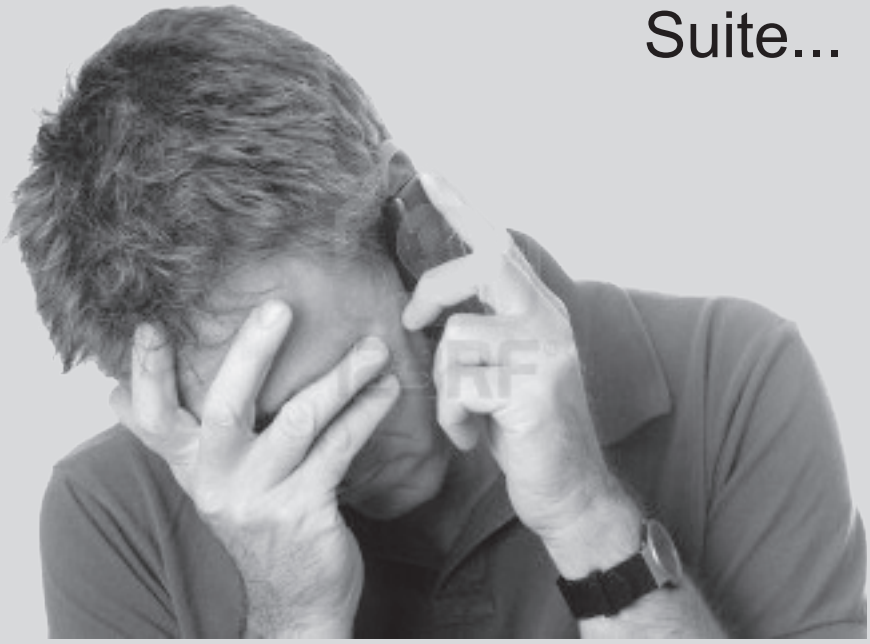

Le second rôle, celui de défenseur de la femme et des enfants contre les dangers et les agressions venus de l'extérieur, est maintenant dévolu aux services de police, aux organismes de défense des enfants, à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), aux services sociaux. L'homme n'a plus à exercer sa force physique pour se porter à la défense des siens et de sa propriété, même que s'il le faisait, on le traînerait en justice pour voie de fait contre la personne.

Quant au rôle de reproducteur, l'homme occupe bien sûr encore son espace. Heureusement, on n'a pas encore inventé la machine qui le fera à sa place, mais de plus en plus, on trouve et on utilise des moyens autres pour le remplacer. Il est possible de procréer sans le recours direct au mâle. On peut même s'en passer totalement, grâce aux techniques de clonage qui seront peut-être dans l'avenir la méthode privilégiée de reproduire la race humaine, en permettant un choix plus judicieux des êtres. Considérons aussi la diminution draconienne du nombre de naissances; le père qui autrefois engendrait une nombreuse progéniture en est rendu qu'à un ou deux descendants, ces derniers peuvent même maintenant ne pas porter son nom. Peut-être pour ce dernier rôle exagère-t-on les faits, mais il appert que, selon certaines études et enquêtes, ce facteur a pu aussi contribuer à atténuer l'importance de l'homme dans son milieu familial et social. Il ne faut cependant pas attribuer aux femmes ou aux féministes ces difficultés des hommes, non, loin de là! La libération et l'émancipation des femmes ont aussi contribué à la liberté et à l'épanouissement de l'homme, car elles ont rendu la femme plus attrayante et plus intéressante à ce dernier, comme amie, épouse ou conjointe.

À la suite de ces observations, il est important de retenir que, en tant que collègue de travail, ami, conjointe, nous devons nous préoccuper de la santé physique et mentale des hommes qui nous entourent, les inciter à avoir recours à l'aide des autres, aux services offerts par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il faut, comme homme, savoir que ces services existent, s'informer sur l'aide qu'ils peuvent nous offrir, ne pas être gêné d'y avoir recours. Quand on a mal au ventre, on consulte; pourquoi ne pas le faire quand on a mal à l'âme?

ÉCOLE DAGENAIS

AaBbCcDd

Spaghetti au menu

par André Chrétien

Le samedi 23 mars dernier, les citoyens de Palmarolle étaient invités à partager un repas, souper spaghetti, avec les enseignants et leurs élèves des 1re et 2e secondaire, au centre municipal. La salle était remplie, l'atmosphère détendue, le service excellent, tout cela pour « pas cher ».

Quelle belle initiative de la part des enseignants, Tania Asselin, Ginette Hallé, Stéphane Fortin et Vincent Rivest, pour financer un voyage culturel dans la capitale du Canada. Ont aussi collaboré à l'organisation, Roch Bellehumeur au son, Patrick Rancourt qui a prêté l'équipement.

Il fallait voir cette fourmilière de jeunes s'activant dans la cuisine et au service dans la salle. Organiser un souper à plus de 200 convives, ce n'est pas une mince affaire. Pensons à la publicité, à la vente de billets, à l'aménagement de la salle, à la préparation des mets, à la collaboration du service aux tables, à la musique, au système de son, et j'en oublie…

Eh bien! laissez-moi vous dire que le tout s'est déroulé rondement avec exactitude et promptitude, dans la simplicité, mais quand même avec distinction et classe. Bien sûr, le repas avait bon goût, mais le service, lui, était de bon goût. En effet, il était empreint de courtoisie et de délicatesse, les jeunes filles et garçons étaient vêtus proprement, même que les garçons portaient la cravate, ce qui donnait une note protocolaire au service.

C'était charmant de les voir tous déambuler entre les tables, portant plateaux, assiettes, verres, etc. Ils sont si beaux à cet âge, certains presque adultes, d'autres ont encore l'air de bambines et de bambins, toutes les tailles sont représentées dans ce groupe d'âge : des grandes et des grands à qui l'on donnerait 16 ans, puis des petits formats qu'on croirait encore au primaire.

Une telle entreprise a sûrement exigé une collaboration de plusieurs personnes et organismes. Bien sûr, il faut souligner les parents de ces jeunes, le conseil d'établissement, la direction et le conseil municipal qui a commandité un montant égal à celui de la location de la grande salle.

Ce qui est admirable dans cette activité, c'est qu'on y a impliqué les jeunes. Ramasser des fonds en quêtant directement la population, cela ne demande pas beaucoup d'efforts, mais travailler ensemble pour atteindre un but, monter un tel projet et le mener à l'aboutissement final, en plus d'impliquer élèves, parents et enseignants, exige de chacun du travail et du dévouement. Le résultat pécuniaire est important bien sûr, c'est le but premier de l'activité. Les résultats collatéraux le sont aussi. Quelle belle expérience pour ces adolescents que de réaliser en équipe un tel projet. Ils ont sûrement appris à se connaître davantage et à apprécier chacun à sa juste valeur. Ils ont certainement aussi vécu des moments de rapprochement avec leurs copains, avec leurs enseignants, avec leurs parents. Ils n'auront pas l'impression qu'on leur a payé un voyage, mais bien celle de s'être payé un voyage par leur travail et leurs efforts.

Bravo donc à tous ceux et celles qui ont fait de ce souper un succès!

L'équipe du journal,

Bon voyage!

Les familles et la musique sont à l'honneur

Les élèves des 1re et 2e secondaire poursuivent leurs activités de financement en vue du voyage à Ottawa en organisant deux événements importants. Ces derniers sauront rassembler les familles et aussi faire bouger les plus jeunes. Voici donc des activités à inscrire à votre agenda.

SPECTACLE DE MUSIQUE

Le 16 mai prochain, les élèves de musique des 1re et 2e secondaire vous invitent à leur concert annuel.
Les élèves vous interpréteront quelques pièces de leur répertoire qu'ils ont préparé au cours de l'année scolaire. En deuxième partie, vous aurez le plaisir d'entendre le band de l'école. En effet, le James Band vous interprétera plusieurs pièces populaires qui ont traversé les époques. Cet événement se déroulera au gymnase de l'école Dagenais.
Le concert débutera à 19 h 30 et le prix d'entrée est de 5 $ (gratuit pour les 5 ans et moins).

Venez voir des jeunes remplis de talents!

ROULATHÈQUE

L'aréna Rogatien Vachon sera transformé le temps d'une soirée probablement le 10 mai prochain. (Nous attendons la confirmation du directeur de l'aréna). Apportez vos patins à roues alignées, vos planches à roulettes ou même vos souliers et venez vous amuser à la roulathèque de Palmarolle! La première partie de la soirée sera destinée aux parents et à leurs enfants (3 $ par personne). Par la suite, nous laisserons la place aux adolescents de 21 h à minuit (5 $ par personne).
Nous vous ferons parvenir une feuille avec de plus amples informations. D'ici là, si vous êtes intéressés à être bénévoles à cette activité, appelez-nous au 819 787-2326.

Nos élèves vous remercient de votre générosité et de votre implication.

Les enseignants du secondaire de l'école Dagenais

Restaurant Aux Quatre Saisons

Venez fêter la fête des Mères

au Restaurant Aux Quatre Saisons, samedi le 11 mai – Réservez tôt.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Date	Événements	Lieu	H
MAI	CHAPELET	Sanctuaire Notre-Dame	19 h
29 avril	Club recherche emploi		
5 mai	Messe commémorative fermières décédées	Eglise	
5 mai	Souper dégustation avec Sébastien Greffard	Café des Rumeurs	17 h 30
6 mai	Réunion mensuelle MFC	Centre municipal	13 h
8 mai	Réunion des fermières	Centre municipal	
15 mai	Assemblée générale annuelle Journal Le Pont	Centre municipal	19 h
15 mai	Assemblée générale annuelle Loisirs de Palmarolle inc.	Centre municipal	19 h
16 mai	Spectacle de musique	Gymnase École Dagenais	19 h 30
19 mai	Souper découverte	Café des Rumeurs	17 h 30
20 mai	Fermeture du bureau municipal		
21-24 mai	Collecte des encombrants		

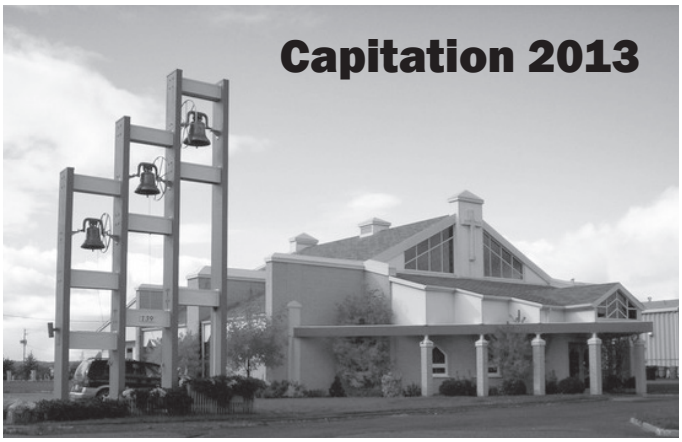

Encore cette année, nous demandons aux personnes qui ont un revenu de contribuer en payant la Capitation. L'église est un édifice très important dans un village. « Pensons aux paroisses qui ont dû fermer leur église, faute de ressources financières ». N'oublions pas que nous en aurons besoin un jour ou l'autre. Nous comptons sur votre générosité pour assurer l'entretien annuel de l'église, pour la garder en bon état.
Il est possible de remettre votre offrande à la fabrique de Palmarolle :

- Au bureau de la fabrique, le lundi, entre 19 h et 21 h;
- Par la poste : C.P. 69, Palmarolle, J0Z 3C0;
- Dans une enveloppe que vous pourrez déposer dans le panier de la quête à la messe dominicale.

Un reçu vous sera émis. Si vous avez déjà contribué cette année en versant votre participation, nous vous en remercions beaucoup!

L'ASSEMBLÉE DE FABRIQUE,
Jeanne Laflamme, présidente

CHAPELET

DEPUIS FORT LONGTEMPS LE MOIS DE MAI EST CONSACRÉ À LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE.

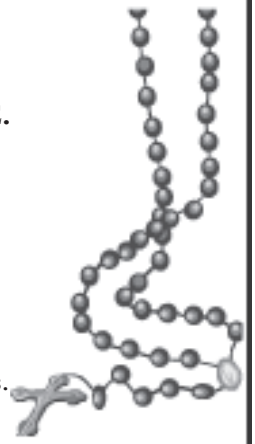

Vous êtes invités à venir chaque soir du mois de mai à réciter le chapelet au sanctuaire Notre-Dame-de-la-Confiance de Palmarolle, à 19 h.

Soyez assurés d'obtenir des grâces par son intercession auprès de son Fils Jésus.

Dolores Guertin

Mouvement des femmes chrétiennes

PROCHAINE RENCONTRE M.F.C.

OÙ: Centre municipal de Palmarolle
(en haut)

QUAND: Lundi 06 mai 2013
dès 13 heures

SUJET: Revision des derniers thèmes:
LA PLACE DES AÎNÉS
ET LA COMMUNICATION
INTERGÉNÉRATIONNELLE

MOTIVATION - ACTION - RÉUSSITE

PENSÉE: ***Si tu veux être heureux(se), promène-toi avec deux sacs, l'un pour donner et l'autre pour recevoir.***

JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

La population est invitée à l'assemblée générale annuelle du Journal Le Pont de Palmarolle qui aura lieu le mercredi 15 mai 2013, à 19 h, au Centre municipal de Palmarolle (porte latérale), petite salle en haut.

- Information sur l'organisme;
- Rapport d'activités du conseil d'administration et
- de la présidente;
- États financiers;
- Trois postes en élection : (personnes déjà en fonction sont rééligibles);
- Orientations triennales (2013 - 2016).

Bienvenue à tous!
Christiane Plante, présidente

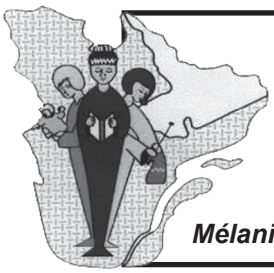

Cercle des
Fermières

Mélanie Pelletier, comité des communications

Erratum
Nous nous excusons.
Les articles du cercle des fermières sont écrits par Mme Mélanie Pelletier.

Nous sommes déjà en mai, l'été approche à grands pas. Ainsi lors de notre prochaine rencontre le 8 mai, Mme Louise Gervais nous parlera de consommation et de surconsommation. De plus, nous soulignerons la fête des mères et discuterons du programme pour 2013-2014.

Si vous avez des idées de projet dont vous aimeriez nous faire part pour les concours du mois, les démonstrations, ou tout simplement pour faire de nouveaux projets, ne vous gênez pas. Nous serions très heureuses d'avoir vos suggestions. Nous aurons ainsi plein d'idées intéressantes afin de monter des pièces qui feront plaisir à toutes. Alors venez en grand nombre!

Vous pourrez également en profiter pour payer votre abonnement pour l'an prochain, vous assurant ainsi de recevoir votre revue dès septembre.

Les inscriptions se feront aux réunions de mai et de juin. Cette année, la Fédération a décidé d'élever le coût de l'abonnement à 25 $. Cette hausse est due à l'accroissement des coûts de production de la revue, celle-ci n'avait connu aucune augmentation depuis les dix dernières années. Lors de cette opération, seront vérifiées l'adresse, la date d'anniversaire et d'adhésion au cercle puisque quelques erreurs ont été relevées sur nos listes.

Pour le concours du mois de mai sont demandés des carrés aux framboises ainsi qu'un torchon tissé en ceinture de moine, mais il a été remplacé par un torchon tricoté à l'aiguille. Pour celles qui le désirent, il est encore temps de faire les pièces requises pour le concours local du 20 août 2013.
Dimanche le 5 mai, une messe sera célébrée en mémoire de nos membres décédés. Le service sera assuré par les fermières.

Cheminement de vie par le yoga

Lors de notre dernière rencontre, nous avons reçu Mme Aline Gadoury qui nous a parlé du cheminement qu'elle a fait dans sa vie grâce au yoga. Elle nous a également fait vivre l'expérience de cette discipline traditionnelle indienne par une petite séance abrégée. Ce fut très amusant. Pas de tête en bas, les jambes dans les airs. Contrairement à ce que l'on croit, les mouvements ne sont pas des acrobaties de cirque! Alors que nous soyons flexibles ou pas, peu importe l'âge, la condition physique, nous pouvons évoluer selon notre rythme autant physiquement que psychologiquement pendant les séances. Elle offre également des cours à Palmarolle ainsi qu'à son domicile. Un gros merci à Aline de nous avoir partagé cette expérience qui peut changer votre vie.

Aline Gadoury et Louise Gervais

Truc : Perforez le bord du pot de peinture de petits trous pour empêcher le couvercle de coller.

Carrés aux framboises

Base :
1 1/3 tasse de farine
½ tasse graisse
½ c. à thé de poudre à pâte
1 œuf légèrement battu
¼ c. à thé de sel
1/3 tasse de sucre

Garniture :
1½ tasse de cassonade pressée
½ c. thé de vanille
2 c. à table de farine
½ de noix de coco
1 c. à thé de poudre à pâte
½ tasse de noix hachées
¼ c. à thé de sel
¼ tasse de confiture de framboises

Déposer la farine par cuillérées dans une tasse à mesurer sèche ou l'y verser. Égaliser au bord de la tasse et verser dans un bol. Ajouter la poudre à pâte et le sel ; remuer pour bien mélanger les ingrédients.
Couper la graisse dans les ingrédients secs jusqu'à ce que le mélange soit de texture granuleuse.
Ajouter l'œuf légèrement battu et le sucre; bien mélanger en se servant de ses mains.
Presser cette préparation dans un moule carré de 9 po, graissé. Cuire au four à 425oF, 10 minutes. Retirer du four et réduire la chaleur du four à 350oF.
Mélanger la cassonade, la farine, la poudre à pâte et le sel.
Battre les œufs. Y ajouter, à la cuillère, le mélange de cassonade et de farine, la vanille, la noix de coco et les noix.
Étendre la confiture sur la base partiellement cuite. Couvrir de garniture en prenant soin de ne pas déranger la confiture.
Cuire à 350oF, 20 à 25 minutes. Laisser refroidir, puis tailler en rectangles.
Quantité : 20 biscuits.

Chronique santé

Les équipements orthopédiques

Dominique Aubin, infirmière

La pharmacie est l'endroit idéal pour trouver des réponses à plusieurs de vos petits bobos. Que ce soit au niveau des appareils chauffants, de massage ou des produits orthopédiques, nous avons de nombreux équipements qui peuvent vous aider à soulager la douleur ou éviter une prochaine blessure.

Il y a premièrement les oreillers qui peuvent vous procurer un meilleur sommeil en soutenant la région cervicale et occipitale, comme l'ortho-cerv. D'autres encore réduisent l'intensité de la cervicalgie et s'opposent aux effets négatifs de la fatigue, comme le médi-flow qui est fait à base d'eau. Pour terminer, il y a les oreillers ergonomiques qui épousent de manière naturelle la forme du creux de l'épaule et du cou. Il y a aussi une panoplie d'oreillers de corps, et de coussins d'invalidité (beigne) ou pour supporter le cou en voyage.

Pour un bon sommeil ou des soirées de réconfort, il est aussi possible de vous procurer un surmatelas chauffant ou une couverture chauffante, idéaux pour les longues nuits d'hiver. Des coussins pour le dos peuvent soutenir le bas de votre dos et diminuer les douleurs lombaires. Nous avons un modèle simple, avec du chauffage ou des masseurs intégrés pour le dos et les épaules. De quoi profiter de vos déplacements en voiture, pour les longues journées de travail au bureau ou tout simplement pour relaxer devant la télévision.

De la simple entorse aux douleurs chroniques, différentes attelles peuvent vous aider à soutenir un membre blessé pour diminuer la douleur et peut-être aussi éviter une prochaine blessure. Il y a différents supports pour les chevilles, les genoux, la région lombaire, les coudes, les poignets, les épaules et le cou. Chaque problème trouve sa solution et ce, dans différents modèles, pour vous permettre de choisir celui qui vous convient le mieux selon votre condition.

Pour terminer, nous avons des équipements utilisés pour le soulagement de la douleur. En premier lieu, il est important d'appliquer du froid sur une blessure fraîche pour 24 à 72 heures. Il faut appliquer quelque chose de froid pendant 10 minutes aux heures, sans contact direct (mettre un linge entre votre peau et la glace). Ceci permet de diminuer l'enflure et la douleur. Après 72 heures, il vaut mieux appliquer de la chaleur qui permettra une meilleure circulation et encore aider à diminuer l'enflure. Les différents coussins, comme les sacs magiques peuvent vous procurer autant la chaleur que le froid. Il y a aussi le « T.E.N.S. » qui est un appareil muni d'électrodes qui envoient des impulsions électriques pour diminuer la douleur en provoquant une désensibilisation de la région touchée. Pour terminer, il y a le « circulation booster » qui fonctionne selon le même principe de courants électriques et qui provoquent des contractions musculaires. Celles-ci permettent de soulager la douleur et de diminuer l'enflure au niveau des jambes.

Quel que soit votre problème de santé, nous ferons tout en notre pouvoir pour essayer de trouver une solution pour le régler ou, à tout le moins, en diminuer les désagréments.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

CLD DE PALMAROLLE

(Comité local de développement de Palmarolle)

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

DATE : 5 juin 2013

HEURE : 19 h

ENDROIT : Centre municipal

À cette occasion, le conseil d'administration fera le résumé des projets effectués pour l'année 2012, ainsi que ceux prévus pour 2013.

Votre présence serait grandement appréciée afin de nous aider à poursuivre notre travail au sein de la municipalité.

Bienvenue à tous ! et merci de votre présence.

Pour le conseil d'administration

Pierre Vachon, secrétaire

AVIS DE RECHERCHE

Je suis à la recherche de volumes ou CD prêtés à ma clientèle du secteur de Palmarolle, Duparquet, Gallichan, Rapide-Danseur et Roquemaure.

À l'intérieur de chacun des volumes, vous remarquerez l'identification à mon nom.

Si vous possédez soit des volumes ou CD, j'apprécierais grandement que vous me les rapportiez au secrétariat du CLSC de Palmarolle.

Ces volumes ou CD pourront être utiles à d'autres personnes.

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration.

Ginette Ouellet, travailleuse sociale
Pt de service de Palmarolle 819 787-2216, poste 234

Société canadienne du cancer

Encore cette année, je viens solliciter votre générosité.

Le lancement de la campagne du « Relais pour la vie » a été fait en mars dernier à La Sarre.

Des bénévoles iront vous rencontrer pour solliciter vos dons à partir de la fin d'avril et en mai.

La « Marche du Relais » se fera le 14 juin à la Cité étudiante Polyno de La Sarre.

Vous pouvez communiquer avec la soussignée pour obtenir plus de renseignements.
Merci à l'avance de votre générosité.

Lisette Guertin, responsable, 819 787-2282

ON ME REPROCHE D'ÊTRE TOUJOURS SUR MON ORDINATEUR, I PAD, I PHONE ....

Les nouvelles technologies sont omniprésentes, et elles peuvent s'avérer très utiles dans plusieurs situations.

Il ne s'agit donc pas de les bannir, mais plutôt d'en faire UN USAGE AVISÉ

Les nouvelles technologies peuvent représenter une menace lorsque nous les utilisons dans les instants qui devraient être dédiés à l'interaction familiale ou conjugale.

Si vous prenez vos courriels ou des appels pendant les repas de famille et que vos enfants ne peuvent jamais terminer ce qu'ils vous racontent sans être interrompus, comment se sentiront-ils?

Et si, plutôt que de prendre le temps de vous intéresser à la journée de votre conjoint ou conjointe, vous consacrez vos fins de soirée à nourrir votre profil Facebook, à jouer à des jeux ou à tester de nouvelles applications, comment celui-ci devrait-il ou celle-ci devrait-elle réagir?

Il y a fort à parier que ce comportement sera interprété comme un manque d'intérêt à l'égard de votre couple et de votre famille, voire un manque de respect.

À la longue, votre conjoint/conjointe et vos enfants pourraient en être blessés et peinés, même si ce n'est pas votre intention.

Il serait souhaitable de prendre l'habitude d'éteindre aux moments opportuns, afin d'être disponible pour les gens que vous aimez.

Sylvie Dubé, agente administrative, classe 2, CSSS des Aurores-Boréales

INVITATION

Assemblée générale annuelle

Le conseil d'administration du Centre local de développement d'Abitibi-Ouest a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale annuelle.

Jeudi 2 mai 2013, à 19 h,
à la salle du Club du souvenir
15, rue Raymond à Roquemaure

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2012;
4. Présentation des états financiers au 31 décembre 2012;
5. Présentation du vérificateur pour l'année 2013;
6. Présentation du rapport annuel;
7. Ratification des actes posés par le
8. CA en 2012 ;
9. Prix du Président;
   Mention « J'aime ma municipalité »;
10. Conférencier invité M. Yves Drolet, MFEQ ;
11. Période de questions;
12. Levée de l'assemblée.

Tirage de prix de présence.
Un cocktail sera servi sur place

Merci de confirmer votre présence auprès de Guylaine au 819 333-2214 ou au info@cldao.qc.ca.

Au plaisir de vous compter parmi nous !

Jean Séguin, directeur général

VOTRE RÉFÉRENCE EN DÉVELOPPEMENT

ABITIBI-OUEST

Centre local de développement d'Abitibi-Ouest
260, 1re Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2B8

Téléphone : 819 333-2214
Télécopieur : 819 333-3677
www.cldao.qc.ca

2e Saison «La vie dans nos cantons»

Prenez note que le théâtre interactif à caractère historique « La vie dans nos cantons» sera de retour l'été prochain dans la vieille grange en face de l'École du Rang II d'Authier.

Venez rire aux éclats lors des représentations du théâtre d'été dont le premier thème, « Quand on part pour… », sera présenté les 3, 7, 10 et 14 juillet. Le deuxième thème « Quand on veut trop… » sera à l'affiche les 17, 21, 24, 28 et 31 juillet. Les représentations ont lieu à 14 h. Les musiciens débutent leur musique d'autrefois dès 13 h. Coût : contribution volontaire.

Les membres de la famille Lesage sont impatients de vous transporter dans leur univers peuplé de situations cocasses. Nous vous invitons à inscrire cette activité à votre agenda et il nous fera un grand plaisir de vous accueillir en grand nombre.

Après chaque représentation, vous aurez la possibilité de participer à l'animation «Vivre une journée scolaire d'autrefois» à l'École du Rang II d'Authier, et ce, à tarif réduit.

On vous attend donc à ce véritable retour dans le passé ! Bienvenue à tous !

Billet des arts

Prolongation du concours de photographies

jusqu'au 21 septembre avec le thème Printemps et été à Palmarolle

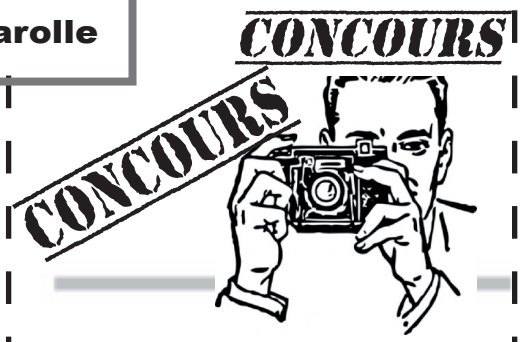

Vivre l'automne, l'hiver le printemps et l'été à Palmarolle

Concours de photographies

Dimensions des photos (papier photo) : 8" X 10"
Impression de la photo à la boutique
Passion photo inc. 80, 4e ave Est, La Sarre
Clé USB ou CD (photos numériques 300dpi)

EXPOSITION

à la Salle du conseil de
Palmarolle le 1er Octobre 2013
Période de vote du 1er Octobre
au 1er Novembre 2013.

Prix donné de 75$ pour chacune des 12 photographies choisies par le public, photographies qui paraîtront sur le site internet de Palmarolle ou pour un calendrier 2014.

L'atelier de portrait

Depuis de nombreuses années, l'atelier de portrait suscite l'intérêt des artistes de la région. Y sont réunis; peintre, aquarelliste, pastelliste, dessinateur autour d'un modèle vivant qui vient poser pour deux heures.

Plusieurs Palmarollois ont fait cette expérience de ne pas bouger durant les trois demi-heures.
Ils ont pu assister au soin apporté à l'éclairage qui favorise l'observation des volumes du visage et ainsi que les contrastes d'ombres et de lumières.

Chaque modèle a pu constater qu'à partir de sa pose, chacun des artistes présents travaillaient un angle particulier et que chacun dans son style le représentait avec originalité.

Le portrait est un prétexte pour rechercher et capter le caractère, les proportions et l'expression du visage de notre modèle.
Pour d'autres, c'est l'exploration des couleurs qui est le mobile de leur exercice.

Bulletin de participation

Formulaire d'inscription à remplir et à déposer aux points suivants : Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest, Centre de services Palmarolle, bureau municipal et journallepont@hotmail.com

Nom _____

Adresse _____ _____ *No. téléphone* _____

MRC D'ABITIBI~OUEST

Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : *mrc.ao.ca*

Volume 4, numéro 5
Mai 2013

Heures d'ouverture de nos bureaux :

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Tél : (819) 339-5671
Fax : (819) 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

Fosse septique

Les résidences non raccordées à un réseau d'égout (résidences isolées) sont assujetties au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)*. Ce règlement stipule notamment :

- qu'une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans;
- qu'une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans.

Lors de la visite de l'opérateur du camion citerne/vacuum, le propriétaire de la fosse septique a le choix entre la vidange totale et le traitement.

La vidange totale consiste à enlever tout ce que la fosse contient.

Le traitement consiste à enlever tout ce que la fosse contient et à remettre le liquide. Pour pouvoir effectuer le traitement, il faut avoir une fosse à deux ouvertures.

Le traitement est préférable et plus économique comparé à la vidange totale. Le liquide remis dans la fosse contient des bactéries qui réactivent immédiatement la digestion, permettant ainsi un meilleur fonctionnement de la fosse.

La MRC d'Abitibi-Ouest offre le service de vidange et de traitement des fosses septiques du début juin à la fin octobre de chaque année.

Un **rabais de 20$** est applicable sur le traitement et la vidange de fosses septiques résidentielles lorsque vous vous prévalez des ***Jours réservés***. En 2013, les ***Jours réservés*** sont offerts aux résidants des municipalités suivantes:

- Clermont
- Clerval
- Duparquet
- Gallichan
- La Sarre
- Rapide-Danseur
- Roquemaure
- Ste-Hélène de Mancebourg
- Val Saint-Gilles
- TNO St-Eugène de Chazel

Prenez note que les ***Jours réservés*** fonctionnent en alternance à tous les 2 ans. Si votre municipalité n'apparaît pas dans la liste, c'est que le service sera offert l'an prochain.

Pour plus d'information, contactez-nous au (819)339-5671 ou consultez notre site Internet au www.mrc.ao.ca, puis cliquez sur «*Fosses septiques*» dans le menu de gauche.

Des questions ? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca

DÉPANNEUR ULTRA

Petro ABITEMIS

Dépanneur Palmarolle
179, rue Principale
Palmarolle, 819 787-3322

Location de films
Blue Ray et 3D
Pizza Chaude
tous les midis de la semaine

Slush
Cappucino glacé
Smoothies
Propane
Essence
Vers et ménés
Glace
Bière

Ouverture de la crèmerie
dès la venue du beau temps!

Crème molle, lait frappé sunday

Venez nous rencontrer et voir nos spéciaux en magasin

Le Café des Rumeurs

Appelez pour réserver

Heures d'ouverture :
vendredi 17 h - 23 h
samedi 11 h 30 - 23 h
dimanche 11 h 30 - 22 h
cafedesrumeurs@hotmail.com
www.facebook.com/cafedesrumeurs

190 ch. Gallichan, Gallichan, J0Z 2B0, 819 787-3647 poste 2

Le Café des Rumeurs a réouvert récemment et vous propose un menu santé asiatique. Non, pas de « egg rolls » ni de « chicken balls », de la bonne bouffe goûteuse et vraiment asiatique, et non ce que nous croyons asiatique mais qui en fait est américain. De la soupe avec un bouillon maison, des « won ton » faits avec amour et des épices qui donnent de la saveur pour désennuyer votre palais, voilà ce que nous proposons!

Mais le Café des Rumeurs, c'est plus qu'un bon restaurant. Des événements spéciaux vous sont proposés pour les semaines à venir. Prenez note de ceux-ci :

-5 mai, 17 h 30 : Souper-dégustation avec Sébastien Greffard. La réputation de cet interprète n'est plus à faire, il vient même tout juste de faire une prestation à la Place des Arts! Plusieurs plats vous seront présentés, de même que plusieurs compositions du jeune artiste! 38 $/personne (souper 5 services asiatiques + billet du concert).

-19 mai, à partir de 17 h 30 : Souper découverte! Au menu pour cette fois, le Canard Prophète! «Le canard est le premier à connaître l'arrivée du printemps». Une phrase écrite dans un poème populaire d'un écrivain nommé Sushi (oui oui! c'est son vrai nom!). Lorsque l'eau des lacs se réchauffe pour ramener la vie à la terre, celui qui s'y baigne le sait avant les autres, c'est pour cette raison qu'on dit du canard qu'il est le prophète du printemps! Le Canard Prophète est un plat métissé de la culture chinoise et québécoise, car notre ingrédient national; le sirop d'érable y sera utilisé. Une bonne soupe chinoise, le Canard Prophète, un plat d'accompagnement et des truffes au saké pour 30 $ seulement.

-2 juin, 14 h : Concert de guitare classique. Charles Thouin (prix avec grande distinction du Conservatoire de musique de Montréal) et Vincent Rivest (professeur émérite de l'école Dagenais de Palmarolle) vous interpréteront les meilleures pièces de guitare classique de leur répertoire. 20 $ thé et surprise inclus!

-9 juin, 17 h 30 : Souper-dégustation avec les frères Greffard! Sébastien et Francis, habitués des différentes scènes, vous interprèteront de pièces de leur cru, ainsi que des «covers» ou comme on dit en bon français; des pièces de d'autres... 38 $/personne (souper 5 services asiatiques + billet du concert).

N'oubliez pas que vous êtes ce que vous mangez, alors aussi bien manger quelque chose de bon! Visitez notre page Facebook pour voir des photos de nos mets et vous mettre l'eau à la bouche!

Vision-Travail
Abitibi-Témiscamingue
service spécialisé de main-d'oeuvre

Nouveau Club de recherche d'emploi pour les travailleurs âgés de 50-64 ans qui débutera le 29 avril 2013. Vous êtes à la recherche d'un emploi. Et bien, ce projet s'adresse à vous! En participant au Club, vous pourriez recevoir un support financier suite à l'évaluation de votre statut de sans-emploi et de votre revenu. Pour plus d'informations et pour inscription, contacter Julie Mainville à Vision-Travail A-T à La Sarre, au 819 333-9704. Ce projet est rendu possible grâce à la participation du Gouvernement du Canada et d'Emploi-Québec (Abitibi-Témiscamingue). Les opinions énoncées dans cette publication sont celles de l'auteure et ne représentent pas nécessairement le point de vue du Gouvernement du Canada.

Les Loisirs de Palmarolle Inc.

VIE • RESPIRER • CORPS SAIN • JOIE • ENSEMBLE • MARCHER • COURIR • DEHORS • SANTÉ • ENFANTS • PARENTS • SOURIRE • AMITIÉ • COEUR • SANTÉ • BONHEUR • ESPRIT SAIN

GO LES JAMBES

Marche/course à Palmarolle
2,5 km, 5 km et 10 km

2E ÉDITION
4 MAI 2013

Nous sommes fiers d'offrir aux Palmarollois ainsi qu'à l'ensemble de la population de l'Abitibi-Ouest cette année encore l'activité Go les jambes, et ce, gratuitement pour tous.

Profitez de cette occasion pour apprécier le charme de notre village en étant physiquement actif. Les participants, à la course ou à la marche, emprunteront le Domaine Roch-Paradis ainsi que le Petit rang 8.

Le départ de cette deuxième édition se fera donc le samedi 4 mai 2013, à 10 h 30, à l'Aréna Rogatien Vachon de Palmarolle. L'inscription gratuite se déroulera sur place à compter de 9 h.
Des souvenirs de participation seront remis aux 200 premières inscriptions !

Vous pouvez nous suivre sur Facebook en cliquant J'AIME sur notre page.
http://lesloisirsdepalmarolle.e-monsite.com/
golesjambes@gmail.com

Assemblée générale annuelle des Loisirs de Palmarolle Inc.

L'assemblée générale annuelle des Loisirs de Palmarolle inc. aura lieu le 15 mai prochain, à 19 h, au centre municipal de Palmarolle (salle en bas).

Au cours de cette assemblée, les postes # 1, # 4, # 7 seront en élection. Il est à noter que les administrateurs déjà en poste sont rééligibles.

Voici l'ordre du jour de la rencontre :

1. Lecture de l'ordre du jour;
2. Lecture de l'avis de convocation;
3. Lecture du procès-verbal de la rencontre du 29 mars 2012;
4. Demande de modification aux règlements;
5. Rapport du président;
6. Rapport de la trésorière;
7. Période d'élection;
8. Orientations pour 2013;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée.

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

VOLET ÉTUDIANT

Vous êtes sur le point de **terminer vos études** ou encore vous êtes sur le **marché du travail** depuis peu de temps et vous avez des projets plein la tête ??? **Desjardins** est là pour vous aider à cheminer vers votre vie professionnelle tout en gardant le contrôle de vos finances.

Pour bien comprendre votre situation financière ou pour avoir un aperçu de votre capacité d'épargne et crédit, communiquez avec votre conseiller à la **Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest.**

VOTRE EXPERT EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Vous vous demandez parfois comment vous ferez pour éviter de puiser dans votre **REER et votre CELI** en cas de graves problèmes de santé ? Pour faire face aux imprévus de la vie, faites confiance à l'expertise du conseiller en sécurité financière. Il vous aidera à protéger vos avoirs grâce à des protections d'assurance vie, invalidité et santé adaptées à votre réalité.

Le conseiller en sécurité financière est un employé de Desjardins Sécurité financière, cabinet de services financiers. Prenez rendez-vous sans tarder ici même à la caisse.

LE PRÊT-À-CONDUIRE DESJARDINS, LE FINANCEMENT TOUT INCLUS POUR VOTRE PROCHAIN VÉHICULE

Que vous vouliez financer votre nouvelle auto, ou encore votre nouvelle moto, autocaravane, motoneige, un VTT ou un bateau, le **Prêt-à-conduire Desjardins** est tout indiqué pour votre prochain véhicule, neuf ou d'occasion.

Avec le financement **Prêt-à-conduire Desjardins**, tout est inclus: *un taux avantageux, l'assurance vie sans frais, un an d'assistance routière automobile gratuite et jusqu'à 50 $ de rabais sur l'assurance de votre véhicule*.

Offert exclusivement chez votre marchand ou concessionnaire. Demandez-le !

Détails et conditions à desjardins.com/pret-a-conduire

Desjardins, engagé à bâtir un monde meilleur !

BONNE SAISON PRINTANIÈRE À TOUS !